



## PRODUCTEUR

### ORGANISME

**FRSEA**

**Centre-Val de Loire**

#### Effectifs :

32 administrateurs  
régionaux élus

6 Fédérations  
départementales membres  
de la FRSEA avec 10 200  
agriculteurs et anciens  
agriculteurs adhérents sur  
la région Centre-Val de  
Loire

75 collaborateurs

#### Pays (siège social) :

France  
Cité de l'Agriculture  
13 avenue des Droits de  
l'Homme  
45000 ORLEANS

#### Site internet :

[www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr)

#### Contact:

**Emilie PICHON**

[emilie.pichon@reseaufnsea.fr](mailto:emilie.pichon@reseaufnsea.fr)



## Un contrat de solutions novateur pour un usage mesuré des produits phytosanitaires

### CONTEXTE

La Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Centre-Val de Loire est l'échelon régional du réseau FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), syndicat agricole majoritaire (57%) en France.

Cette année, face au débat politique et aux interrogations des citoyens sur l'usage des produits phytosanitaires, la FNSEA et tout son réseau se sont mobilisés pour initier une démarche collective de réponse à ces attentes : un « contrat de solutions ». 40 autres organisations agricoles et de recherche sont aujourd'hui partie prenante de la démarche.

### OBJECTIF(S)

- Construire et mettre en œuvre une trajectoire de progrès pour la protection des plantes basée sur des solutions concrètes, efficaces, durables et acceptées de tous.
- Permettre de limiter l'usage et les risques d'impacts des produits phytosanitaires en trouvant et diffusant des solutions de protection des cultures efficaces et durables.



### DÉMARCHE

- En novembre 2017, la FNSEA et une trentaine d'organisations agricoles et de recherche co-élaborent une nouvelle démarche de travail sur le sujet de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'idée est de travailler et s'engager collectivement dans des solutions de progrès acceptables par toutes les parties prenantes : citoyens, agriculteurs et acteurs des filières. Le « contrat de solutions » est né.
- La démarche du « contrat de solutions » est présentée au salon de l'agriculture en février 2018.
- 35 acteurs privés et publics du monde agricole, de la recherche, du conseil et de la formation en matière de protection des cultures sont partenaires en avril 2018 : Chambres d'agriculture, Coopératives agricoles, Acta - Instituts techniques agricoles, Jeunes agriculteurs, associations spécialisées des productions végétales et animales, fabricants de produits phytosanitaires (UIPP), d'agroéquipement (AXEMA) et de bio contrôle (IBMA) ainsi que l'ANIA au titre de l'industrie alimentaire...

## DÉMARCHE (SUITE)

- Un important travail de compilations d'informations, de croisements d'expertise, de relance de travaux de recherche... est lancé. 300 solutions durables, existantes ou d'avenir, ainsi que les freins à lever et les conditions de réussite pour favoriser leur déploiement sont identifiées.
- Un premier pan de ce contrat est diffusé en juillet 2018. Il comporte 36 solutions. Pour celles-ci, les partenaires ont :
  - estimé le coût ou le gain pour les agriculteurs,
  - évalué la réduction possible d'utilisation et/ou d'impact
  - apprécié leur déploiement actuel et futur en listant les freins à lever et les conditions de réussite
- Un premier rendez-vous de promotion de la démarche auprès des agriculteurs et autres partenaires se tient début septembre en région Centre-Val de Loire avec la tenue d'un stand « contrat de solutions » sur le salon professionnel agricole Innov'agri (Outarville-45).
- En octobre 2018, la démarche rassemble 40 partenaires et le contrat de solutions porte sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires :
  - pratiques agronomiques
  - amélioration des plantes
  - agriculture numérique
  - robotique et agroéquipement
  - biocontrôle
  - produits de protection des plantes innovants
  - démarches de filière et de territoire
  - conseil, formation et diffusion auprès des agriculteurs

Pour en savoir plus

<https://www.fnsea.fr/nos-belles-initiatives/contrat-de-solutions/>

## FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Initiative qui répond à de fortes attentes sociétales
- Démarche collective de progrès, ancrée dans le développement durable
- Mobilisation autour du syndicat majoritaire agricole de tous les acteurs concernés

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ORGANISME	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 partenaires du contrat en octobre 2018</li> <li>• Alliance des moyens financiers de la recherche publique et privée</li> <li>• Accompagnement et formation des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'utilisation et de l'impact des produits phytosanitaires)</li> <li>• Réponse collective aux attentes santé et environnement des consommateurs</li> <li>• Valorisation du métier agricole</li> </ul>